

Economie sociale et solidaire et développement – Mobilité et relocalisation
8^{ème} Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire
de l'Economie sociale et solidaire – Barcelone 2008

résumé

ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :
QUELLES PERSPECTIVES

Sophie Boutillier

*Laboratoire Redéploiement industriel et Innovation
Université du Littoral-Côte d'Opale
Dunkerque- France*

La crise économique des années 1970 a provoqué dans les pays industrialisés et en développement des bouleversements économiques, sociaux, technologiques et politiques très importants. Le modèle économique de l'après guerre est face à ses limites. La reconstruction est achevée. Les besoins solvables que l'entreprise fordiste pouvait offrir sont saturés. La solution proposée combine quatre éléments interdépendants : l'entrepreneuriat, le micro crédit, le développement durable et le recul de l'Etat en tant qu'entrepreneur et de soutien social. L'élément fédérateur est le marché. Le rôle de l'Etat doit se limiter désormais à créer un cadre institutionnel propice à l'entrepreneuriat. Le micro crédit offre en la matière les moyens de financement dont les plus pauvres peuvent avoir besoin. Le développement durable offre un cadre institutionnel qui rend possible l'émergence de nouvelles opportunités d'investissement. Dans les pays en développement, de nouveaux entrepreneurs apparaissent depuis ces vingt dernières années. Mais, qui sont-ils ? Nous présenterons quelques profils types d'entrepreneurs de pays en développement (Népal, Chine, Inde, Brésil, Bangladesh) afin de donner au lecteur une idée concrète de leurs réalisations, mais aussi du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent leurs initiatives. Celles-ci pour intéressantes qu'elles soient en matière environnementale, économique et sociale, ont aussi leurs limites quant aux effets globaux qu'elles sont susceptibles d'engendrer en termes de développement durable. Sont-ce des épiphénomènes ou bien la protubérance d'une transformation radicale ? Nous analyserons ces tranches de vie sous le filtre de la théorie de l'entrepreneur (innovateur par définition ?) à partir des travaux de J. A. Schumpeter. Par ailleurs, l'actualité de ces questions est particulièrement préoccupante, alors que des émeutes de la faim se multiplient depuis quelques temps dans les pays en développement : problèmes écologiques, crise de l'agriculture, dépendance vis-à-vis des importations de produits vivriers. La crise actuelle est profonde.

Mots clés : entrepreneur, développement durable, innovation, crise, changement social.

Economie sociale et solidaire et développement – Mobilité et relocalisation

8^{ème} Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire

de l'Economie sociale et solidaire – Barcelone 2008

ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :
QUELLES PERSPECTIVES

Sophie Boutillier

Laboratoire Redéploiement industriel et Innovation

Université du Littoral-Côte d'Opale

Dunkerque- France

La question du développement économique s'est résumée depuis les années 1950-1960 dans nombre de pays du Tiers-monde (à l'image des pays industrialisés) à la création de grandes entreprises (publiques et privées) et à l'augmentation de la population salariée (ouvriers et employés principalement). Production de biens standardisés en grandes séries et économies d'échelle étaient l'objectif à atteindre pour vaincre la rareté endémique de l'économie traditionnelle. Pour acquérir les technologies de pointe nécessaires à leur réalisation, nombre de pays ont privilégié l'investissement étranger direct et ont élaboré des politiques publiques très favorables aux entreprises multinationales (Bye, Destane de Bernis, 1987). Cette question fut largement débattue par des économistes et des historiens (A. Emmanuel (Emmanuel, 1969, 1982), S. Amin (Amin, 1970), F. Braudel (Braudel, 1985), I. Wallerstein (Wallerstein, 1980) pour ne citer que les plus connus) pendant les années 1950-1970 afin de déterminer le degré et la nature de dépendance des pays en développement vis-à-vis de technologies étrangères qu'ils ne maîtrisaient pas faute de ressources suffisantes en personnel (chercheurs, ingénieurs, techniciens), de moyens matériels et financiers (budgets insuffisants en recherche développement, faiblesse des infrastructures en matière de développement scientifique et technique).

La crise économique des années 1970 a provoqué dans les pays industrialisés et en développement des bouleversements économiques, sociaux, technologiques et politiques très importants. Le modèle économique de l'après guerre est face à ses limites. La reconstruction est achevée. Les besoins solvables que l'entreprise fordiste pouvait offrir sont saturés. La solution proposée combine quatre éléments interdépendants : l'entrepreneuriat, le micro

crédit, le développement durable et le recul de l'Etat en tant qu'entrepreneur et de soutien social (Lindert, 2004 ; Rosanvallon, 1978). L'élément fédérateur est le marché. Le rôle de l'Etat doit se limiter à créer un cadre institutionnel propice à l'entrepreneuriat. Le micro crédit offre en la matière les moyens de financement dont les plus pauvres peuvent avoir besoin. Le développement durable offre un cadre institutionnel qui rend possible l'émergence de nouvelles opportunités d'investissement (partie 1). Dans les pays en développement, de nouveaux entrepreneurs apparaissent depuis ces vingt dernières années. Mais, qui sont-ils ? Nous présenterons quelques profils types d'entrepreneurs de pays en développement (Népal, Chine, Inde, Brésil, Bangladesh) (Allemand, Seghers, 2007) ; Boncler, Hlaady, Rispal, 2004 ; Borstein, 2005 ; Darnil, Le Roux, 2006) afin de donner au lecteur une idée concrète de leurs réalisations, mais aussi du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent leurs initiatives. Celles-ci pour intéressantes qu'elles soient en matière environnementale, économique et sociale, ont aussi leurs limites quant aux effets globaux qu'elles sont susceptibles d'engendrer en termes de développement durable. Sont-ce des épiphénomènes ou bien la protubérance d'une transformation radicale (partie 2) ? Nous analyserons ces tranches de vie sous le filtre de la théorie de l'entrepreneur (innovateur par définition ?) à partir des travaux de J. A. Schumpeter. Par ailleurs, l'actualité de ces questions est particulièrement préoccupante, alors que des émeutes de la faim se multiplient depuis quelques temps dans les pays en développement : problèmes écologiques, crise de l'agriculture, dépendance vis-à-vis des importations de produits vivriers. La crise actuelle est profonde.

1. CRISE ECONOMIE, EVOLUTION DES RAPPORTS NORD-SUD ET ÉMERGENCE DE L'ENTREPRENEURIAT

1.1. Le modèle économique de l'après guerre : origine et crise

A la fin des années 1950, l'optimisme dominait les esprits. Nombre d'économistes libéraux, comme Kuznets (Kuznets, 1955) ou Rostow (Rostow, 1960), considéraient d'une part que la production croissante de biens et services crée une abondance qui se répartit entre les agents économiques grâce aux mécanismes du marché, et que la prise en compte de la question environnementale n'apparaît qu'à partir d'un certain niveau de développement économique. Le développement économique se résume à un problème d'étapes dans un processus régulier marqué par l'accumulation de connaissances et de capitaux (selon la terminologie de Rostow). La pollution est une préoccupation de pays industrialisés non pas parce qu'elle n'existe pas auparavant mais parce que les populations n'ont pas pris conscience des enjeux

écologiques sur le bien-être social pour des raisons culturelles et intellectuelles. Dans ces conditions, la société n'est pas à même de dégager les moyens financiers nécessaires pour réduire la pollution industrielle, en l'absence de demande sociale.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la décolonisation et jusque la fin des années 1970, les politiques de développement économique et social des pays dits en développement se sont appuyées sur des interventions de l'Etat et sur la création et le développement de grandes entreprises (et par conséquent de l'emploi salarié). Ces entreprises se concentraient dans des secteurs économiques fortement capitalistes (énergie, télécommunications, infrastructure, transport, etc.) qui constituaient la base du développement économique. Dans les pays en développement, comme dans les pays industrialisés, dans les pays capitalistes ou socialistes, l'importance du rôle économique de l'Etat et celui des grandes entreprises (publiques ou privées) ne faisait pas de doute. A tel point que J. K. Galbraith (Galbraith, 1968) considérait qu'il n'y avait pas de différence fondamentale entre le capitalisme et le socialisme (Boutillier, 2006 ; Schumpeter, 1935, 1979).

Ce modèle de développement basé sur les grandes entreprises et l'Etat contribua très largement pendant les années 1950-1970 à l'amélioration des conditions de vie des populations du Tiers-Monde et à l'accélération de la croissance économique (Maddison, 2001). Les conditions sanitaires se sont améliorées, une proportion de plus en plus importante de la population (surtout des garçons) a appris à lire et à écrire (Bairoch, 1997). Il pouvait être alors possible de parler en termes de rattrapage entre le Nord et le Sud. La question étant essentiellement de celle d'une échelle de temps à respecter et d'étapes à franchir patiemment pour devenir une nation riche et puissante (Rostow, 1960). Les pays industrialisés faisaient figure d'exemples à suivre.

Deux types de problèmes fondamentaux se sont très rapidement posés : 1/ la croissance économique dans les pays industriels ralentit fortement à partir du début des années 1970 (Maddison, 2001), le chômage augmente progressivement, à tel point qu'au début des années 1980, la pauvreté se développe dans les pays industriels, or vingt plus tôt, il ne faisait aucun doute, dans l'esprit des dirigeants politiques de ces pays, que la pauvreté ne pouvait que disparaître sur le long terme. L'évolution depuis le 19^{ème} siècle des pays industrialisés ne le démontrait-elle pas au centuple ? 2/ De la même manière, les politiques de développement mises en œuvre depuis l'indépendance dans nombre d'Etats du Tiers-monde avoir été à la

hauteur des ambitions affichées par leurs promoteurs. La croissance économique s'avère insuffisante pour générer les ressources nécessaires pour financer des dépenses publiques en augmentation constante. La crise de la dette du Tiers Monde éclate au début des années 1980 avec la faillite mexicaine. Elle sera suivie par celle d'un grand nombre d'Etats (George, 1992). Pourtant, d'un autre côté, certains pays en développement se sont placés sur le marché mondial en position de concurrents. Ce sont les pays d'Asie du Sud Est (Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour) lesquels ont suivi la formule d'un puissant secteur public tout en développant une politique d'insertion sur le marché mondial (stratégie de remontée des filières, stratégie de promotion des exportations, stratégie de substitution aux importations) (Salama, 1972). Mais, ce développement économique se traduit généralement par des déséquilibres importants entre la partie de l'économie de type « moderne » basée sur la grandes entreprises nationales et étrangères, et un secteur de type « traditionnel » dont les acteurs vivent dans des conditions souvent très difficiles. Des poches de pauvreté ne disparaissent pas. Des populations vivent dans de conditions très difficiles grâce un petit atelier de cordonnerie dans une grande ville ou bien encore cultivent quelques légumes dont le maigre surplus sera écoulé sur le marché local. La croissance économique du Tiers Monde des années 1950-1970 est une croissance duale, écartelée entre un secteur moderne puissant proche du modèle des pays industrialisés et un secteur traditionnel basé sur une petite production, souvent en marge de la légalité. La petite entreprise est alors la manifestation d'une espèce de survivance d'un passé économique qui doit évoluer vers la grande industrie et le salariat. La grande entreprise est synonyme d'économies d'échelle, lesquelles engendrent les gains de productivité, seule assurance de lutte contre la rareté.

La crise économique qui débute à la fin des années des années 1970 conduit les responsables des pays industrialisés à repenser ce modèle de développement basé sur la grande entreprise et le salariat de masse (Castel, 1995). Outre le ralentissement de la croissance économique enregistré à partir de la fin des années 1960, les performances de la grande entreprise ne sont plus à la hauteur des attentes. La crise de l'organisation fordiste du travail est manifeste (Coriat, 1979), alors que de nouveaux entrepreneurs innovateurs lancent sur le marché des produits inédits dont le plus célèbre est sans contexte le micro-ordinateur d'Apple en 1976. La réussite spectaculaire de B. Gates à partir des années 1980 participe de la réhabilitation de la légende de l'entrepreneur (Boutillier, Uzunidis, 1999 ; Boutillier, Uzunidis, 2003). Mais, ce nouvel entrepreneur n'est pas seulement un entrepreneur au sens schumpetérien du terme (par sa capacité à innover), son rôle consiste également à créer des

emplois, en premier lieu celui de l'entrepreneur lui-même (à l'heure actuelle plus de 80% des entreprises sont créées sans salariés). L'entrepreneur (le petit entrepreneur), plus que l'Etat est à même de lutter contre le chômage, de mener la seule guerre juste contre la pauvreté, pour reprendre les propos de l'économiste américain G. Gilder (Gilder, 1985), dont l'ouvrage *L'esprit d'entreprise*, fut d'après la rumeur, le livre de chevet du président des Etats-Unis R. Reagan... Pendant la même période, alors que les marchés financiers, le capital-risque et autres formes d'innovations financières se développent dans les pays industriels, dans les pays en développement, le micro crédit donne aux plus démunis la capacité de créer leurs moyens d'existence en créant une petite entreprise artisanale ou agricole (Lapie, 2004). Il est bien singulier de constater que la petite entreprise qui faisait figure de survivance d'un passé révolu devient à partir des années 1980 la clé du changement et de la modernisation économique et sociale tant dans les pays industrialisés qu'en développement (Piore, Sabel, 1989).

Parallèlement à ces transformations, un problème nouveau émerge : celui de l'environnement et de l'écologie. L'organisation de la grande entreprise est certes remise en cause en raison de son incapacité à générer de nouveaux gains de productivité, mais aussi parce que les ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz) qui lui fournissent son énergie sont en voie d'épuisement. Avec la décennie 1970 débute une série de conférences internationales, souvent orchestrées par l'Organisation des nations unies (ONU), sur le thème de l'environnement. La première est celle de Stockholm en 1972 (Matagne, 2002, 2003). Pollutions nouvelles, effet de serre, couche d'ozone, etc., la liste des problèmes est longue et elle n'est pas exhaustive.

Depuis les années 1980, période marquée par la libéralisation financière et le consensus de Washington, les inégalités internationales se sont accrues. La pauvreté s'est accrue dans les pays en développement alors que le nombre de milliardaires a augmenté. En 2007, le magazine américain *Forbes* a recensé parmi les dix plus grosses fortunes du monde : un indien et un mexicain.

Deux autres phénomènes : 1/ la fin du socialisme avec la chute du mur de Berlin en 1989 puis la fin de l'Union soviétique en 1991, événements spectaculaires qui ont conduit F. Fukuyama à annoncer la fin de l'histoire (Fukuyama, 1992), laquelle se caractériserait par le binôme marché / démocratie ; 2/ l'arrivée parmi les 500 plus grandes entreprises du monde d'entreprises basées dans des pays en développement : en 2000, on comptait parmi ces 500

entreprises, 23 venant des pays en développement, en 2007, on en compte 73 (*Alternatives économiques*, N°74, 4^{ème} trimestre 2007). Dans l'Union européenne, le rachat d'Arcelor par Mittal Steel est tout à fait emblématique de cette évolution. Face à cette situation, les organisations internationales, en premier lieu la Banque mondiale, ont adopté différentes stratégies : l'accent a d'abord été mis sur l'entrepreneuriat pour vaincre la pauvreté en favorisant l'accès au micro crédit, depuis quelques années le Programme des Nations unies pour l'environnement a mis l'accent sur l'urgence à résoudre les problèmes environnementaux lesquels génèrent des guerres et inversement. Il est à présent question d'une « globalisation soutenable ». La mondialisation n'a pas les mêmes conséquences pour tous. Le théorème des « avantages comparatifs » de Ricardo a été officiellement invalidé (Stiglitz, 2003, 2005). Dans son rapport de 2008, la Banque mondiale (Banque mondiale, 2007) met l'accent sur l'agriculture, laquelle doit être au service du développement. Dans ce rapport, il est question d'une nouvelle agriculture pilotée par des entrepreneurs privés et respectueuse de l'environnement.

1.2. Entrepreneuriat, micro crédit, développement durable et recul de l'Etat

Or, le ralentissement de la croissance économique à partir des années 1970 et l'augmentation du chômage qu'elle engendre vont redonner à la petite entreprise et à l'entrepreneur une place et un rôle de tout premier plan alors que jusque cette période, l'entrepreneur était absent de la théorie économique (Baumol, 1968). A partir des années 1980, les Etats des pays industriels et en développement, suivant en cela les recommandations de la Banque mondiale, mettent en œuvre des politiques visant à favoriser la création d'entreprise. A partir de cette période et c'est toujours le cas aujourd'hui, les mots d'ordre sont « entrepreneuriat » et « esprit d'entreprise ». Les années 1980 sont ainsi marquées par la multiplication d'ouvrages, manuels ou essais sur l'entrepreneuriat. Les théories de J.-B. Say sont réactualisées (Boutillier, Uzunidis, 1999). Dans le même temps, une nouvelle forme de crédit apparaît dans les pays en développement, le micro crédit qui permet à des individus sans fortune de monter une petite affaire génératrice d'un revenu (Labie, 2004). D'un autre côté, la crise de l'Etat social est manifeste : les dépenses publiques augmentent plus rapidement que les recettes, la théorie des marchés contestables montre que les performances d'une économie sont liées à l'absence de barrières institutionnelles susceptibles de limiter l'entrée sur un certain nombre de marchés, d'où les politiques de privatisation qui verront le jour à partir des années 1970-1980. Les critiques fondamentales qui ont porté sur le rôle de l'Etat dans les pays en développement

sont la corruption et le déficit de démocratie. Dans ces conditions, les politiques de privatisation se justifient au nom de l'incapacité des responsables politiques à créer un cadre institutionnel respectueux des droits de propriété et de l'intérêt général (Khan, 2003). Le rôle de l'Etat consiste à favoriser la concurrence entre les entreprises afin que les plus grosses d'entre elles ne bénéficient pas de rente de situation qui se traduit par des prix trop élevés pour le consommateur. D'où l'accent mis depuis plusieurs années sur les pertes économiques engendrées par une bureaucratie tentaculaire en particulier sur les petites entreprises, or les frais liés au respect des contraintes administratives (réglementation fiscale et réglementation du travail. La réglementation environnementale est plus rarement incriminée) représenteraient environ 4% du PIB des entreprises, l'impact de la réglementation est beaucoup plus important sur les petites entreprises que sur les grandes : compte tenu de leur effectif, les petites entreprises formulent (OCDE, 2005, page 31) probablement quatre fois plus de demandes par salarié que les petites et moyennes entreprises et huit fois plus que les plus grandes PME.

Cette problématique de la crise de l'Etat social se combine avec celle du développement d'une nouvelle voie économique, non au sens technologique, mais social. Entre le marché et l'Etat, une autre voie se dessine, celle de l'économie sociale et solidaire ou du tiers secteur, selon les appellations. Les associations et les fondations constituent les bases institutionnelles nouvelles pour le développement d'un nouveau capitalisme. Les entrepreneurs sociaux se glissent dans des secteurs d'activité délaissés par l'Etat, mais qui n'offrent pas d'opportunités de profit suffisantes pour les entreprises existantes.

Mais, le modèle industriel de l'après-guerre pose de nouveaux problèmes que les économistes avaient jusqu'alors ignoré : celui des l'épuisement des ressources naturelles (agricoles et énergétiques) d'une part, et celui des effets sur l'environnement physique du développement industriel (pollutions de toute nature qui sont à l'origine de pathologies nouvelles) d'autre part. La première conférence des Nations unies pour l'environnement a lieu en 1972 à Stockholm. Beaucoup d'autres conférences auront lieu à partir de cette date, de façon de plus en plus rapprochée, pour arriver à la conférence de Rio en 1992. La première conférence avait posé le principe du pollueur payeur, la deuxième pose le modèle du développement durable comme modèle de développement alternatif. L'ambition des rédacteurs du rapport Brundtland (1987), étape importante avant la conférence de Rio, est de parvenir à concilier l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement en privilégiant par exemple le développement de nouvelles formes d'énergie ou encore en recyclant les déchets.

Dans les années 1970-1980, au sein des pays industriels et en développement, le constat est sans contexte celui de échec du modèle de développement suivi depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La question posée est double. Elle est simple dans son énoncé alors que la réponse ne l'est pas. Comment relancer la croissance économique ? Comment créer de nouveaux emplois ? La reconstruction de l'après guerre avait nourri la création d'emplois salariés nouveaux en grand nombre. En revanche, la création d'entreprises était en forte régression, accreditant la prophétie de J. A. Schumpeter (Schumpeter, 1979) de la disparition de l'entrepreneur.

La croissance économique et la protection de l'environnement sont-ils compatibles (Kuznets, Rostow) ? Existe-il un seuil au-delà duquel une relation positive entre le développement économique d'un pays et le niveau d'équité de répartition des richesses entre les individus peut être identifiée ? En représentant sur un graphique l'évolution du revenu économique (en abscisses) et les inégalités sociales (en ordonnées), Kuznets (Kuznets, 1955) dessine une courbe en « U inversé » : les inégalités sociales augmentent pendant la phase primaire du développement, puis décroissent une fois atteint un certain seuil de développement ou « point d'inflexion ». Ce schéma a été également appliqué à l'environnement : le niveau de développement d'un pays (généralement exprimé en termes de revenu par tête) est susceptible d'avoir un effet positif sur l'environnement. Le meilleur moyen d'atteindre un environnement décent est de devenir riche (Beckerman, 1992) : plus le PIB/tête est élevé plus la pression exercée sur l'environnement sera grande. Mais, seuls les pays riches sont capables de dégager les ressources nécessaires pour préserver l'environnement. Cette conclusion a le mérite de la simplicité et de l'optimisme. La crise des énergies fossiles, les difficultés liées à l'exploitation de l'énergie nucléaire (fuites de matières radioactives, explosions, traitement et stockage des déchets, etc.), la production des gaz à effet de serre et leurs conséquences sur le changement climatique, les effets induits par l'utilisation massive d'engrais et de fertilisants issus de l'industrie pétrochimique, etc. L'ensemble de ces problèmes est insoluble dans le cadre du paradigme de la croissance économique. Pour en venir à bout, un changement de paradigme est indispensable. Mais, le changement est progressif et incertain. Il ne sera effectif, compte tenu des enseignements historiques que nous pouvons tirer, qu'à partir du moment où la préservation de l'environnement deviendra rentable, c'est-à-dire à partir du moment où la protection de l'environnement (au sens large du terme) constituera une opportunité pour l'entrepreneur innovateur et qui se traduira par une accélération de la croissance économique.

Or, les opportunités entrepreneuriales sont inséparables d'un cadre institutionnel défini, celui-ci contribuant à définir par exemple la norme de rentabilité d'un investissement ou bien encore les modalités de transport (motorisés ou non) des individus et des marchandises, de consommation (des produits agricoles primaires aux plats cuisinés de l'industrie agro-alimentaire), d'énergie (bois, énergie fossile, solaire, etc.), etc. Le rôle de l'Etat est ici fondamental, toujours en tant que réducteur d'incertitudes par la production de textes juridiques (des écotaxes au marché aux permis d'émission).

Le concept de développement durable a émergé au début des années 1970 (Bürgenmeier, 2005), soit alors que le rythme de la croissance économique des pays industriels commence à décliner : le chômage de masse devient structurel et des groupes de pression se manifestent pour exiger une meilleure qualité de vie, alors que le Tiers-monde semble rester dans l'impasse du sous-développement alors que la majorité de ces pays tire leurs revenus de la production et de l'exportation de matières premières agricoles, industrielles ou énergétiques. 1972 est la date de la première conférence des Nations Unies sur l'homme et son milieu. Mais, c'est vingt ans plus tard lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement que le concept de développement durable est institutionnalisé après la publication en 1987 du célèbre rapport des Nations Unies : *Notre avenir à tous*. Dans le rapport Brundtland, le développement durable est défini comme « un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, page 10, appelé « rapport Brundtland ».)

2 - ENTREPRENEURS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

2.1. *Entrepreneuriat et développement économique*

En ce début de 21^{ème} siècle, l'objectif de l'Etat n'est pas tant d'aider les entreprises à trouver des moyens financiers, mais davantage de réduire les barrières administratives en matière de création d'entreprise. Ces politiques visant à réduire les barrières administratives à la création d'entreprises entrent aussi dans le cadre d'une vaste politique de réforme de l'Etat.

Depuis les années 1980, le rôle de l'Etat consiste paradoxalement à créer les conditions à sa propre disparition, en éliminant toutes les barrières administratives susceptibles de bloquer le développement des affaires (Boutillier, Laperche, Uzunidis, 2004 ; Shane, 2003). Si l'on revient au modèle de la concurrence pure et parfaite, tel qu'il a été élaboré par les économistes néo-classiques à la fin du 19^{ème} siècle, les marchés doivent satisfaire les conditions suivantes : l'atomicité du marché (aucune entreprise, qu'aucun consommateur, ne peut, à elle seule, à lui seul exercer une influence déterminante sur l'équilibre du marché), l'homogénéité du produit, la transparence du marché (l'information circule librement sur le marché. Tous les agents économiques disposent des mêmes informations. La simplification des démarches administratives contribuerait à donner vie à cette hypothèse), la libre entrée et sortie du marché (absence de barrières administratives à la création d'entreprise (entrée sur le marché). La société qui émerge en ce début de 21^{ème} siècle n'a plus de points communs avec le modèle de la société industrielle qui s'est imposé jusqu'aux années 1970. La société de demain est une société entrepreneuriale dont les maîtres mots sont initiative et autonomie. La chaîne de montage où des milliers d'ouvriers effectuaient au même moment le même geste a été remplacée par une dynamique entrepreneuriale nouvelle grâce au gisement d'innovations inédites que constitue le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La connaissance n'existe pas de façon abstraite, mais elle est incorporée dans les personnes en tant qu'individus ou groupes d'individus (Audretsch, 2006, 2007).

Dans son rapport *Doing business in 2006* (Banque mondiale, 2006), la Banque mondiale indique qu'il faut huit jours pour créer une entreprise en France, sept procédures et qu'il n'y a pas d'investissement minimum sur le plan institutionnel. Aux Etats-Unis, à titre de comparaison, il faut cinq jours, le nombre de procédures est de cinq et de même, il n'y a pas – non plus – d'investissement minimum sur le plan institutionnel. Mais, la France ne fait pas partie de 20 pays où il est le plus facile de créer une entreprise. La Banque mondiale définit un indicateur permettant d'évaluer le climat des affaires propre à chaque état. Largement inspiré les hypothèses néo-classiques précédemment citées, cet indicateur sept critères : création d'entreprise, facilité d'embauche/licenciement, enregistrement d'une entreprise, obtention d'un financement, protection des investisseurs et mise en œuvre des contrats et enfin la cession d'activité. La Nouvelle Zélande arrive en première position, Singapour en deuxième, les Etats-Unis en troisième sur 175 pays classés... D'un autre côté, on constate que les pays en développement où il est assez facile de créer son entreprise ne se singularisent pas par des prouesses exceptionnelles en termes de croissance de leur Produit intérieur brut (PIB) par

tête ou d'Indicateur du développement humain (IDH) (tableau 1). Les cas du Bangladesh et du Népal sont tout à fait significatifs : leur rang respectif en termes de climat des affaires est relativement bon, comparé à leur classement en terme de PIB par tête ou d'indicateur de développement humain.

Tableau 1 : Création d'entreprise et développement économique
Eléments de comparaison

	Créer une entreprise		Fermer une entreprise	Rang en terme de climat des affaires Sur un total de 175 pays (2005)	Rang en terme de PIB par tête sur un total de 179 pays (2004)	Rang en terme d'IDH sur un total de 177 pays (2003)
	Nombre de procédures	Nombre de jours	Nombre d'années			
Bangladesh	8	35	4	65 ^{ème}	138 ^{ème}	139 ^{ème}
Brésil	17	152	10	119 ^{ème}	68 ^{ème}	63 ^{ème}
Chine	13	48	2	91 ^{ème}	100 ^{ème}	85 ^{ème}
Inde	11	71	10	116 ^{ème}	118 ^{ème}	127 ^{ème}
Népal	7	21	5	55 ^{ème}	148 ^{ème}	136 ^{ème}

Source : Statistiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Les entrepreneurs du développement durable : des entrepreneurs sociaux comme les autres ?

Si le développement durable peut être appréhendé comme le moyen de concilier croissance économique, équité sociale et respect de l'environnement naturel, peut-il être conçu comme une opportunité pour un individu cherchant à combiner réussite individuelle et préservation de l'environnement ? On trouve dans la littérature et la presse économiques des cas de plus en plus nombreux d'entrepreneurs chinois, brésilien, indien, ou népalais qui se sont lancés dans ces activités nouvelles. Leur réussite est basée non pas tant sur l'application de savoirs de haut niveau et de technologies de pointe, mais sur l'observation des faits économiques et sociaux afin de déterminer la nature du problème à résoudre et les moyens mobilisables pour y remédier. Une caractéristique majeure est aussi que ces entrepreneurs d'un genre nouveau n'ont pas développé des politiques autarciques, mais au contraire qui s'inscrivent dans le développement des flux de toutes sortes de l'économie mondiale (cf. l'accent est mis fréquemment sur le développement du tourisme international). Ces entrepreneurs inscrivent leurs activités dans le cadre de réseaux institutionnels (avec des ministères, des organisations internationales, des sociétés de fonds de pension, etc.) et informel (relations amicales, familiales, etc.). Le parcours de ces entrepreneurs est résumé dans le tableau 2. Ces

entrepreneurs ont en commun d'avoir fait des études de haut niveau. Ce qui signifie qu'ils ont été en contact non seulement avec des connaissances et des technologies de pointe, mais aussi qu'ils ont (souvent grâce au réseau constitué par leurs relations familiales) constitué un réseau de relations sociales (ou capital social) leur permettant de mobiliser les ressources (surtout financières et politiques) nécessaires pour mener à bien leur projet.

Selon la théorie économique de l'entrepreneur, celui-ci est le moteur du changement social (changement social au sens large du terme incluant la définition de l'innovation au sens schumpétérien du terme – produit, procédé et organisation). Poursuivant dans ce sens, l'entrepreneur combine trois composantes interdépendantes : l'incertitude, le risque et l'innovation. L'entrepreneur social dont il est question dans ces pages est un entrepreneur innovateur car (et conformément à la définition schumpétérienne), il réalise de nouvelles combinaisons de facteurs de production, souvent en apportant des réponses innovantes à des problèmes anciens. Si l'entrepreneur social peut être qualifié d'entrepreneur innovateur compte tenu de ce qui précède, une autre question se pose : celle de sa motivation ? Pour les économistes néoclassiques fondateurs de la doctrine (Léon Walras notamment), le fondement de l'activité entrepreneuriale est le profit. Plus tard, et sans remettre en cause de manière fondamentale cette idée, H. Simon développa le concept de la « rationalité limitée » qui limite la capacité de choix de l'entrepreneur, d'où l'intérêt du concept de la « vigilance entrepreneuriale » élaboré par I. Kirzner : comment l'entrepreneur peut-il détecter les opportunités d'investissement ? Comment peut-il anticiper les besoins de la société et y apporter une réponse ? Pour la question qui nous occupe ici, celle de l'entrepreneur social, cette remarque est fondamentale puisque il s'agit bien de détecter les opportunités d'investissement, ce qui suppose de la part de l'entrepreneur une bonne connaissance de la société dans laquelle il vit. Dans ces conditions, la motivation visant à satisfaire le bien-être collectif se justifie aisément (Boncler, Hlady Rispal, 2004 ; Schumpeter, 1935 ; Steyaert, Hjorth, 2006eds) ; Boutillier, 2008). L'entrepreneur reste un innovateur qu'il construise une entreprise automobile au début du 20^{ème} siècle aux Etats-Unis ou bien qu'il crée une société de collecte-tri-recyclage des déchets ménagers dans un pays en développement au début du 21^{ème} siècle.

Tableau 2 : Entrepreneurs et développement durable : éléments biographiques

Prénom / nom de l'entrepreneur	Pays et contexte économique et social	Problème posé	Nature de l'innovation	Résultats
Chandra Gurung	Katmendou (Népal)	Accroître le niveau de vie des populations tout préservant le massif montagneux des Anapurnas (5% du territoire national, très riche en ressources naturelles, végétales et animales)	Fondateur du premier parc naturel d'écotourisme au Népal	Augmentation des revenus des populations Développement de l'énergie solaire Réduction et recyclage des déchets plastiques Création de pépinières Interdiction de la chasse aux mammifères
Iftekhar Enayetullah et Maqsood Sinha	Dacca (Bangladesh)	Dacca est une grande métropole du tiers monde qui s'est largement développée grâce à l'exode rural depuis ces vingt dernières années mais où la collecte des déchets ménagers est quasi inexistante	Fondateurs de Waste Concern Collecter les déchets ménagers des habitants pour les transformer en engrais biologiques commercialisés auprès des agriculteurs du pays	Améliorer la propreté de la ville en collectant les déchets ménagers par un système d'abonnement volontaire. Les déchets organiques collectés sont transformés en compost qui est commercialisé par la principale société bangladaise d'engrais (qui importe de l'engrais fabriqué par les multinationales du secteur)
Allen Chan	Hong Kong (Chine)	Faire face à la demande croissante de bois des Chinois tout en luttant contre la déforestation	Fondateur de Sino Forest Entreprise de fourniture de bois « renouvelable »	L'entreprise exploite 600 000 hectares de forêts et emploie indirectement 35 000 personnes dont un bon nombre d'agriculteurs autorisés à cultiver au sein même des forêts L'entreprise s'est diversifiée depuis sa création en fabriquant des lattes

				de parquets et des copeaux pour l'industrie papetière
Guy et Neca Marcovaldi	Praia do Forte (Brésil)	Protéger les tortues marines dont la chasse est une source de revenu pour des populations pauvres en développant le tourisme	Fondateurs du Projet Tamar, écotourisme et conservation de la biodiversité	Protéger les tortues marines (qui sont une attraction touristique) Soutenir le développement économique d'un village isolé Accroître le niveau de vie de ses habitants
Fabio Rosa	Porto Alegre (Brésil)	Electrifier des villages isolés du Brésil grâce au développement de l'énergie solaire grâce à du matériel simple pour réduire le coût de maintenance	Fondateur de IDEEAAS, entreprise de location de panneaux solaires en zone rurale	Le nombre de foyers ruraux alimentés en électricité augmente. Les agriculteurs peuvent utiliser des pompes électriques pour irriguer leurs champs, d'où un accroissement de leurs revenus. Des jeunes reviennent au village en raison de son nouvel attrait économique.

a) Chandra Gurung (Katmandou, Népal), fondateur du premier parc naturel d'écotourisme au Népalⁱ

Chandra Gurung est l'ancien directeur de la King Mahendra Trust for Nature Conservation (KMTNC) le groupement du roi du Népal pour la conservation de la nature. Il est au moment de l'enquête le responsable de WWF au Népal.

Le Népal est un pays très pauvre où les habitants vivent dans leur grande majorité de l'agriculture. En 1986, face à la déforestation massive et l'augmentation de la production de déchets, le roi du Népal décide de faire du massif des Annapurnas (5% du territoire national très riche en ressources naturelles végétales et animales) un parc naturel. Le PNUE avait déclaré cette zone comme étant la plus exposée d'Asie à de futures catastrophes naturelles. A cette époque, il existait un parc naturel, mais il était fermé à tous et gardé par l'armée. On

considérait que les populations étaient une menace pour l'écosystème, mais ces populations perdaient du même coup leur moyen de subsistance. Les populations ainsi écartées manifestent contre l'armée.

Ce n'est pas l'avis de Chandra Gurung qui au contraire propose d'intégrer les populations. L'objectif est d'attirer des touristes. Il forme des comités de développement dans 55 villages du parc. Chaque village doit mettre en place des projets locaux pour la conservation des ressources, installer des sources d'énergie alternatives ou assurer la préservation de l'héritage culturel (temples, monuments...).

Chandra Gurung développe une politique pluriactive qui allie création d'activités et préservation de l'environnement. Les énergies alternatives pour les populations vivant dans le parc naturel sont développées : chauffe-eau solaire, mini barrages sur les cours d'eau (éclairage des maisons). La chasse aux mammifères est interdite. Ce sont les habitants qui font respecter la loi. Pour lutter contre la déforestation, des pépinières sont créées. Pour attirer les touristes, des cours de cuisine sont proposés aux habitants qui ouvrent des restaurants. Il élabore également une politique de réduction et de recyclage des déchets, en premier lieu des déchets plastiques. Un code de conduite écologique a été édicté pour les randonneurs.

Ces aménagements ont été choisis par les communautés locales grâce à des formations dispensées par la KMTNC. Ils sont financés à moitié par elle et pour l'autre par un droit d'entrée de chaque visiteur de 25 euros.

Les revenus et le niveau de vie des populations s'améliorent considérablement. Un randonneur dépensait en 1986 l'équivalent de 3 euros par jour et seulement 7% de ce revenu restaient dans les communautés villageoises. Désormais les touristes dépensent plus de 20 euros par jour et 60% reviennent aux habitants qui utilisent ces fonds pour la rénovation des monuments, construction d'écoles, valoriser le patrimoine.

b) Iftekhar Enayetullah et Maqsood Sinha (Dacca, Bangladesh), Fondateurs de Waste Concern, entreprise de traitement des déchets

Les deux fondateurs ont environ 30 ans, sont d'origine urbaine, et ont été sensibilisés à l'augmentation de la quantité de déchets produite chaque jour par ses habitants. Une partie de

la population vit en récupérant dans les déchetteries les éléments recyclables, soit environ 15% des déchets de la ville. L'essentiel de ces déchets sont des déchets organiques (restes de nourriture).

L'innovation de ces deux entrepreneurs consiste à transformer ces déchets en engrais biologiques. En 1995, ils imaginent créer plusieurs centres de traitement de déchets : recycler ce qui peut l'être et en compostant la matière organique grâce à la mise au travail de l'abondante main d'œuvre locale. Mais, les responsables administratifs ont comme modèle de référence les grandes installations automatisées des pays industriels. Les deux jeunes gens décident de créer leur propre entreprise pour mettre en œuvre cette idée. Ils créent « Waste Concern » grâce au soutien financier d'un philanthrope américain (d'abord sous la forme d'une ONG puis sous celle d'une entreprise).

Les débuts sont difficiles. Le principal problème est de trouver un terrain pour implanter l'usine, mais deux problèmes se posent d'une part le prix élevé de l'immobilier et l'opposition des habitants qui ne souhaitent pas vivre à proximité d'une décharge. Heureusement grâce à un terrain prêté par le Lion's Club une première usine est créée pour traiter cinq tonnes par jour. Dans un premier temps, l'entreprise fonctionne grâce aux abonnements des foyers dont les déchets sont retirés (pour un euro par mois). Les habitants sont satisfaits car ils profitent désormais d'un quartier propre (amélioration de la qualité de vie et augmentation du prix de l'immobilier). Mais, il faut aussi trouver un débouché au compost fabriqué à partir des déchets organiques collectés et ils n'ont pas les moyens financiers de développer leur propre réseau de commercialisation dans le pays. Ils doivent coopérer avec une entreprise de commercialisation d'engrais. Après beaucoup de difficultés, ils finissent par convaincre le dirigeant d'Alfa Agro, la principale société bangladaise d'engrais. La demande est importante. Alfa Agro achète la totalité de l'engrais produit, mais pousse aussi Waste Concern à accroître sa production. Le prix est plus faible que l'engrais chimique et le rendement plus élevé. Cette évolution est fondamentale puisque l'engrais chimique issu du pétrole est importé en totalité. En 2004, 38 usines sont en fonctionnement dans tout le pays. Depuis cette date, une vingtaine d'usines supplémentaires auraient vu le jour.

Les deux innovateurs ont reçu un grand nombre de prix internationaux dont une récompense par l'ONU pour leur entreprise qui depuis a été imitée par plusieurs pays en développement. Ils ont d'autres projets, en particulier une usine de biogaz qui canaliserait le gaz échappé de la

décharge. Les mécanismes du protocole de Kyoto permettent à des entreprises de gaz à effet de serre de compenser leurs émissions en investissant dans les pays en développement. 75% du projet sera financé par un industriel japonais.

c) Allen Chan (Hong Kong, Chine), Fondateur de Sino Forest, entreprise de fourniture de bois « renouvelable »

Après des études de sociologie, Allen Chan enseigne à l'université et rédige des éditoriaux pour un grand quotidien de Hong Kong. Puis, il décide de prendre une autre voie professionnelle et intègre une chaîne de restaurants flottants. Il acquiert une certaine notoriété en aidant des investisseurs de Hong Kong à créer des complexes hôteliers en Chine continentale à une époque où Hong Kong est encore une colonie britannique et peu d'hommes d'affaire ont accès à la Chine continentale. Cela devient sa spécialité et devient l'un des conseillers financiers incontournables pour les investisseurs étrangers. Mais, ses activités prennent subitement fin en 1989 lors des événements de la place Tiananmen, ayant misé une grosse partie de sa fortune sur un projet qui ne verra jamais le jour. Il perd tout. Il prend deux ans de recul.

Il s'intéresse alors par hasard au secteur du bois. La demande est très importante en Chine. Pour faire face à cette demande, tout en luttant contre la déforestation, il élabore en 1993 le projet de « fermes arboricoles ». L'idée est simple : planter des eucalyptus et des pins qui ont seulement besoin de cinq ans pour arriver à maturité, les vendre sous forme de rondins ou de planches et replanter. Le bois est vendu 20% moins cher que celui des forêts naturelles.

Il commence son activité grâce à une concession de 20 000 hectares sur 50 ans en échange d'une redevance de 30% de la production annuelle. Mais, l'investissement de départ est très difficile à trouver. Les investisseurs de Hong Kong refusent de le financer. Il réussit à convaincre des fonds d'investissement canadiens, lève 5 millions d'euros et introduit sa société sur le marché de Toronto. Dix ans plus tard, la société exploite 600 000 hectares de forêts et emploie indirectement 35 000 personnes dont un bon nombre d'agriculteurs autorisés à cultiver au sein même des forêts. Son chiffre d'affaires en 2004 s'élève à plus de 250 millions d'euros pour un bénéfice net de 32 millions. Sa société se diversifie en créant des usines de traitement des rondins pour en faire des lattes de parquet et des copeaux pour l'industrie papetière. Sino Forest pourrait dans l'avenir améliorer ses performances

financières, car son activité permet de dégager des crédits d'émissions de gaz à effet de serre échangeables dans le cadre des accords de Kyoto.

e) Guy et Neca Marcovaldi (Praia do Forte, Brésil), fondateurs du Projeto Tamar, modèle d'écotourisme et de conservation de la biodiversité

Praia do Forte est un village de pêcheurs. Il sert de base au projet. Guy et Neca ont été désignés comme « héros de la planète » par le magazine « Time ». Ils consacrent leur vie à protéger les tortues sur les côtes brésiliennes (Tamar en portugais signifie « tortue marine »). Ils se sont connus pendant leurs études en océanographie dans l'Etat le plus austral du Brésil. Inspirés par un professeur, collectionneur de mollusques, ils consacrent leurs vacances à parcourir, à la fin des années 1970, les plages inexplorées du Nordeste brésilien avec pour mission officielle de lui rapporter quelques beaux spécimens. C'est au cours de l'une de ces expéditions qu'ils découvrent l'existence de tortues marines que les pêcheurs locaux chassent.

Le projet Tamar naît en 1980 grâce à des circonstances politiques favorables. Le gouvernement brésilien considère que son pays est le seul du continent américain à ne rien faire pour préserver la faune marine, or la tortue marine a été mondialement reconnue comme une espèce menacée. Le jeune couple obtient ainsi facilement ses premières subventions. Mais, il est plus difficile de convaincre les habitants de cesser leur activité, source de leur survie.

Un entrepreneur de Sao Paulo, Klaus Peters, vient de racheter dans un village, un immense terrain en bord de mer pour en faire un complexe d'écotourisme majeur. Vingt-cinq ans plus tard, le village de Praia di Forte est devenu un véritable pôle touristique (ouverture de bars, restaurants, etc.). Les tortues sont une attraction pour les touristes. Il est par conséquent important de les protéger. Plus de vingt bases ont été créées le long des côtes brésiliennes pour surveiller des milliers de mètres carrés de plage et protéger les tortues. Un marketing spécifique a été élaboré. Pour sortir des centres d'informations sur les tortues créés par Guy et Neca, il faut obligatoirement passer par une boutique de souvenir (chemises, sacs, maillots de bain, peluches estampillées de la petite tortue, etc.). Le revenu généré par ces boutiques représente un tiers du budget total du projet. Le projet Tamar est à leur actuel une véritable entreprise qui emploie plus de 1200 personnes.

f) Fabio Rosa (Porto Alegre, Brésil), fondateur de IDEEAAS, entreprise de location de panneaux solaires en zone rurale

En 1983, Fabio Rosa a 22 ans, quand il arrive en pleine campagne de l'état du Rio grande do sul. Il a une formation d'agronome et est chargé d'étudier les pratiques agricoles d'un village rural enclavé. Sa mission est d'améliorer le sort des populations pauvres en enseignant les nouvelles techniques de culture. Or, le village n'est pas raccordé au réseau électrique. Il découvre par hasard dans un reportage à la télévision un professeur qui a électrifié des provinces voisines à des coûts très bas. Il part étudier sur place. En 1986, il finit par obtenir des financements publics pour raccorder 240 foyers. Pour faire participer les habitants, il imagine des formules nouvelles... comme le micro-crédit et le troc. Les agriculteurs y trouvent leur compte. Leurs rendements augmentent de manière considérable grâce à l'irrigation des pompes électriques. La nouvelle se répand selon laquelle les conditions de vie s'améliorent. Certains jeunes reviennent des villes pour y travailler. Cinq ans plus tard, 6000 familles peuvent profiter de l'électricité.

Puis, il décide de développer l'énergie solaire. Il imagine de louer des panneaux solaires aux paysans qui ont de faibles ressources. Il estime qu'à 10 dollars par mois (prix de la location des panneaux solaires), une entreprise est viable. Grâce au programme Ashokaⁱⁱ, Fabio obtient l'aide d'un cabinet de conseil en stratégie Mc Kinsey pour effectuer une étude de marché. Il découvre ainsi que 65% des personnes interrogées sont prêtes à payer les 10 dollars. Il crée une entreprise et pour les 35% restant une association en 2002. Il obtient des fonds auprès de fondations américaines spécialisées dans l'énergie solaire. Le matériel livré est simple pour éviter tout coût élevé de maintenance. Il enseigne à Harvard et à Stamford et a créé une spécialisation « entrepreneuriat social » à l'université de Washington.

Le passage du paradigme de la croissance économique à celui du développement durable a favorisé l'émergence d'entreprises d'un genre nouveau. Ces entreprises apparaissent dans le secteur du développement durable (recyclage des déchets ménagers, écotourisme, énergies renouvelables, préservation d'espèces animales en voie de disparition, etc.). Produit de l'imagination fertile de jeunes (souvent diplômés, mais toujours très imaginatifs), ces entreprises débutent par une activité de faible ampleur, connaissent des débuts toujours difficiles (comment convaincre les bailleurs de fonds ?). Si la création de ces entreprises a très

certainement un impact positif sur l'activité économique et la création d'emplois, dans quelles mesures ces initiatives peuvent-elles se multiplier ? Si la réponse à cette question est positive quelles en seront les conséquences sur le plan macroéconomique et terme de développement ?

Ces entrepreneurs sont-ils les pionniers d'un nouveau paradigme économique, celui du développement durable ? Les différentes expériences décrites dans ce texte sont des exemples et il est difficile de formuler la moindre hypothèse permettant de prévoir leur généralisation. Les échecs des politiques publiques de développement basées sur des investissements lourds peuvent-ils trouver une issue par la multiplication de ce type d'initiatives individuelles ? Si le rôle de l'entrepreneur est de déceler les opportunités, sources d'innovations nouvelles, celles-ci sont indissociables du cadre institutionnel dans lequel l'entrepreneur opère. Ce sont des entrepreneurs innovateurs tels que nous avons défini ce concept. Sans relais politique solide, seront-ils capables de changer le monde ?

Références bibliographiques :

ALLEMAND S., SEGHERS V., (2007), *Entrepreneurs sociaux, pour concilier initiative économique et solidarité*, Autrement.

AUDRETSCH D. B., 2007, *The entrepreneurial Society*, Oxford University Press.

AUDRETSCH D. B., 2006, L'émergence de l'économie entrepreneuriale, *Reflets et perspectives*, XLV, N°1, pages 43-69.

BANQUE MONDIALE, (2006), *Doing business in 2006*.

BANQUE MONDIALE, (2007), *Rapport sur le développement dans le monde, 2008, L'agriculture au service du développement*.

BECKERMAN W., (1992), Economic growth and environment, *World development*, n°20.

BONCLER J., HLADY RISPAL M., 2004, L'entrepreneuriat en milieu solidaire : un phénomène singulier ?, *Revue de l'entrepreneuriat*, Vol 3, N°1.

BORNSTEIN D., 2005, *Comment changer le monde, Les entrepreneurs sociaux et le pouvoir*, La découverte.

BOURG D., ERKMAN S., (2003, dir), *Perspectives on Industrial Ecology*, Greenleaf Publishing.

BOUTILLIER S. (2003), Les économistes et l'écologie, enseignements historiques, *Innovations, Cahiers de l'économie de l'innovation*, N° 18, L'Harmattan, pages 139-165.

BOUTILLIER S., (2004), Economie et économistes face à l'innovation, dans UZUNIDIS D., (sous la direction de), *L'innovation et l'économie contemporaine, espaces cognitifs et territoriaux*, Coll. Economie, Société, région, de Boeck, 2004.

BOUTILLIER S. (2006), The end of Capitalisme : J. K. Galbraith versus K. Marx and J. A. Schumpeter, dans LAPERCHE B., GALBRAITH J., UZUNIDIS D., (ed by), *Innovation, Evolution and Economic Change*, New Direction in Moderne Economics, Edward Elgar, pages 53-70.

BOUTILLIER S. (2008), Entrepreneuriat et innovation sociale. Les services à la personne en milieu urbain, un nouveau champ économique, Colloque « L'aide à la personne : service ou économie ? », Université d'Evry-Val d'Essonne, 10 avril.

BOUTILLIER S., LAPERCHE B., UZUNIDIS D., (2004), Le «Potentiel de ressources» de l'entrepreneur et le «carré organique de la création d'entreprises», Eléments de réflexion à partir du cas français, SASE, Juillet, Society for the Advancement of Socio-Economics.

BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., (2006), *La légende de l'entrepreneur*, Syros.

BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., (2006), *L'aventure des entrepreneurs*, Studyrama.

- BÜRGENMEIER B. (2005), *Economie du développement durable*, de boeck.
- BYE M., DESTANE DE BERNIS, (1987), *Relations économiques internationales*, Précis Dalloz, cinquième édition.
- CASTEL R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard.
- CORIAT B., (1979), *L'atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois.
- DARNIL S., LE ROUX M., (2006), *80 hommes pour changer le monde*, Le Livre de Poche.
- DROUIN J.-M. (1993), *L'écologie et son histoire*, Champs-Flammarion.
- FUKUYAMA F., (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion.
- GEORGE S., (1992), *L'effet boomerang*, La découverte.
- KHAN M. H., (2003), l'échec de l'Etat dans les pays en développement et les stratégies de réforme institutionnelle, *Revue d'économie du développement*, N° 2-3, vol 17, pages 5-48.
- KUZNETS S., (1955), Economic Growth and Income Inequality, *American Economic Review*, n°45.
- LABIE M., (2004), La microfinance : un état des lieux, *Mondes en développement*, Vol 32, N°126, pages 9-23.
- LEGAUY J.-P. (1999), *La pollution au Moyen Age*, Edition Jean-Paul Gisserot.
- LINDERT P. H., (2004), *Growing Public*, Vol 1, *Social spending economic growth since the eighteenth century*, Cambridge University Press.
- MATAGNE P. (2002), *Comprendre l'écologie et son histoire*, coll. La bibliothèque du naturaliste, Delachaux et Niestlé.
- MATAGNE P., (2003), Aux origines de l'écologie, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, N°18, L'Harmattan, pages 27-43.
- OCDE, 2005, *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat*.
- PIORE M. J., SABEL C. F., (1989), *Les chemins de la prospérité*, Hachette (première édition : 1985)
- ROSENVALLON P., (1978), *La crise de l'Etat providence*, Le point-Seuil.
- ROSTOW W. (1960), *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, traduction.
- SCHUMPETER J., (1979), *Capitalisme, Socialisme et démocratie*, Payot.
- SCHUMPETER J. (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz.
- SALAMA P., (1972), *Le procès du sous développement*, La découverte.
- SHANE S., (2003), *A general Theory of Entrepreneurship, The individual-opportunity Nexus*, Edward Elgar.
- STEYAERT C., HJORTH D., (2006eds), *Entrepreneurship as social change, A third Movements in Entrepreneurship book*, Edward Elgar.

STIGLITZ J. E., (2003), *La grande désillusion*, Le livre de Poche.

STIGLITZ J. E., (2005), *Quand le capitalisme perd la tête*, Le livre de Poche.

ⁱ L'ensemble des éléments biographiques présentés dans le cadre de cet article sont issus de l'ouvrage de Sylvain Darnil et Mathieu Le Roux, 2005, *80 hommes pour changer le monde, Entreprendre pour la planète*, Le Livre de Poche.

ⁱⁱ Ashoka est le premier réseau d'entrepreneurs sociaux. Il a été créé par un américain, William Drayton. Il crée Ashoka en 1980, du nom d'un roi indien du 3^{ème} siècle avant JC dont les idées novatrices en matière sociale firent avancer le pays. Son organisation a pour objectif de sélectionner et de soutenir le travail des entrepreneurs sociaux. Ashoka met à leur disposition des formations, des bourses de recherche, du coaching, des parrainages avec des experts juridiques ou des liens privilégiés avec les médias. Il est associé à Mc Kinsey. Il est financé par des donateurs privés et des fondations d'entreprise. Ashoka est implanté en France depuis 2003.